



GROM CHOISIT UNIQUEMENT LE COMPOSTABLE

Tous les magasins de la chaîne utiliseront des petites cuillères, des sacs pour les déchets, des sacs cabas biodégradables et compostables et mettront en place le tri sélectif.

Novara, 1 avril 2010 – **Grom,** le célèbre fabricant de glaces, connu pour sa recherche minutieuse des meilleures matières premières, **remplace tout le plastique traditionnel par Mater-Bi**, la famille de bioplastiques développés et commercialisée par **Novamont**, biodégradable et compostable, bien entendu conforme aux normes européennes UNI EN 13432 et UNI EN 14995.

Grom a décidé en particulier d'adopter dans ses magasins les nouvelles petites cuillères biodégradables et compostables en Mater-Bi conçues avec Giulio Iacchetti, mais aussi des sacs à déchets et des sacs cabas qui pourront ainsi être réutilisés pour le tri sélectif de la partie organique.

Le tri sélectif sera mis en place dans tous les magasins Grom, avec la possibilité de jeter les cônes, les petites cuillères, les pots et les serviettes dans les conteneurs adéquats.

Pots, verres, serviettes et emballages sont réalisés avec du **papier certifié Forest Stewardship Council**, provenant de forêts gérées de façon responsable d'après de rigoureuses normes environnementales, sociales et économiques, dans le respect des conditions de vie des populations locales (le processus complet de remplacement du plastique et la certification FSC correspondent au projet **Grom Loves World**).

Par ailleurs, le polyéthylène qui recouvrait l'intérieur de chaque pot a été remplacé par le Mater-Bi, rendant ainsi chaque pot Grom complètement biodégradable et compostable.

En effet, **le Mater-Bi**, garantit une résistance et une tenue tout à fait semblables aux plastiques traditionnels mais "se biodégrade en compostage" en quelques semaines seulement. Une solution concrète à la demande de produits de grande consommation ayant un faible impact environnemental qui provient de ressources renouvelables d'origine agricole, diminue les émissions de gaz à effet de serre, réduit la consommation d'énergie et de ressources non renouvelables, complète un cercle responsable : les matières premières d'origine agricole retournent à la terre par le biais de processus de biodégradation et de compostage sans rejet de substances polluantes.

"La collaboration avec Grom est la preuve supplémentaire que grâce aux choix de personnes innovantes, il est possible de mettre en place des systèmes soutenant l'économie et l'environnement mais aussi la réduction des déchets en informant notamment la population. Les sacs cabas en particulier, constituent un des produits présentant le plus de risque de rejet dans la nature – a souligné l'Administrateur Délégué de Novamont, Catia Bastioli - L'adoption de sacs biodégradables en Mater-Bi[®] est en mesure de réduire l'impact environnemental et favoriser leur réutilisation pour le tri

sélectif, en améliorant la qualité du compost. De plus, le consommateur apprend à donner une valeur au sac caba et développe une sensibilité plus importante à la protection de la nature".

La collaboration entre GROM et Novamont s'élargira également à d'autres secteurs importants : l'entreprise agricole Mura-Mura, où Grom cultive une partie des fruits destinés à ses propres produits, utilisera des toiles de paillage biodégradables en Mater-Bi, comme par exemple pour la culture des melons.

Novamont SpA, partenaire de la Banque Intesa San Paolo et Investitori Associati, est le leader de la production de bioplastiques issues de matière premières renouvelables d'origine agricole. Avec 173 salariés (dont 30% travaillent dans le secteur de la Recherche et du Développement), a destiné plus de 10% de son chiffre d'affaire de l'année (correspondant à 63,6 millions d'euros) au secteur de la recherche et du développement. Elle a une capacité de production totale de 80.000 tonnes annuelles. La société détient un panel de brevets comprenant 90 familles et 800 dépôts internationaux. Son siège se trouve à Novara, tandis que ses établissements de production se trouvent dans la ville de Terni. Elle est directement présente ou bien possède des distributeurs en Allemagne, en France, dans le Benelux, en Scandinavie, au Danemark, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Chine, au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Grom est fabricant de glaces prestigieux : en 2010 il y aura 38 magasins en Italie (en gestion directe) et 7 dans le monde entier (New York, Los Angeles, Paris et Tokyo), une entreprise agricole de 11 ha où on cultive des fruits Bio à Costigliole d'Asti, avec 250 salariés pour 20 millions d'euros de chiffre d'affaire.

Appartenant à Federico Grom et Guido Martinetti à parts égales, elle se distingue par le choix de matières premières de très haute qualité et l'absence totale d'additifs dans la confection des glaces, mais aussi pour son engagement social et environnemental.

Contact Novamont:

Carl Byoir & Associates – 02.3314593 Francesca De Sanctis - fdesanctis@carlbyoir.com Sabina Lenaz - <u>slenaz@carlbyoir.com</u>

Contact Grom:

Guido Martinetti Gromart SpA – 011.9961004 g.martinetti@grom.it www.grom.it